

Mise en place du service Prest'IJ

Service de dématérialisation des décomptes d'Indemnités Journalières entre les caisses Sécurité sociale et APGIS.

Grace à ce service, les décomptes Sécurité Sociale sont adressés directement à l'APGIS par la sécurité Sociale. Les salariés n'ont plus besoin d'envoyer leurs relevés d'Indemnités Journalières de Sécurité Sociale à Carrefour.

Simplification des démarches pour les salariés. Les délais de traitement sont réduits par l'envoi direct des informations à l'APGIS.

L'APGIS récupère les décomptes de la Sécurité Sociale sur 33 mois pour pouvoir vérifier si tous les dossiers ont bien été traités. Pour les salariés qui n'avaient pas donné leur IJSS Une régularisation sera effectuée.

FO se félicite de cette avancée pour les salariés, réclamée depuis de nombreuses années.

